

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA PEYRATTE**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 10 décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en mairie de La Peyratte, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Claude GUERIN.

Présents : M. GUERIN Jean-Claude, Mme RAMBAUD Isabelle, M. FRANCOIS Xavier, Mme MULLER Corinne, Mme BOURDIN Julie, M. PELLETIER Ludovic, M. HACHON William, Mme BEAUFORD Magalie

Absents excusés : Mrs LAGAY David, BOURDIN Jean-François, AYRAULT Yannick

Absents : Mmes GANNE Charlène, PIED Maryline

Secrétaire de séance : Magalie BEAUFORT

<b>Nombre de membres</b>	<b>DATE DE LA CONVOCATION</b>
En exercice : 13	3 décembre 2024
Présents : 8	<b>DATE D’AFFICHAGE</b>
Votants : 8	4 décembre 2024

**OBJET : REVISION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES ET DU REGLEMENT INTERIEUR**

Monsieur le Maire propose de mettre à jour la délibération fixant les tarifs de location des salles communales ainsi que le règlement d'utilisation.

**Tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2025**

**SALLE DES FETES**

Privé	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	Salle	Cuisine	Salle	Cuisine
½ journée – semaine	70,00 €	21,00 €	104,00 €	21,00 €
1 jour – semaine	138,00 €	41,00 €	210,00 €	41,00 €
Forfait week-end* et jours fériés	207,00 €	41,00 €	312,00 €	41,00 €
CAUTION Ménage	200,00 €		200,00 €	
CAUTION Dégradation	200,00 €		200,00 €	

Associations	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	Salle	Cuisine	Salle	Cuisine
½ journée – semaine	Gratuit		104,00 €	21,00 €
1 jour – semaine			210,00 €	41,00 €
Forfait week-end*			312,00 €	41,00 €
CAUTION Ménage	200,00 €		200,00 €	
CAUTION Dégradation	200,00 €		200,00 €	

Accusé de réception en préfecture  
079-217020391241210-DEL2024-12-06  
Date de télétransmission : 12/12/2024  
Date de réception préfecture : 12/12/2024

## MATERIEL DE SONORISATION + VIDEO-PROJECTEUR + ECRAN (SALLE DES FETES)

Privé	TARIF	CAUTION
Commune / Hors commune	120,00 €	1 000,00 €
Associations	TARIF	CAUTION
Commune	Gratuit	1 000,00 €
Hors commune	60,00 €	1 000,00 €
Collectivités – Organismes publics	TARIF	CAUTION
Commune / Hors commune	Gratuit	1 000,00 €

## MAISON DES ASSOCIATIONS

Privé	COMMUNE	HORS COMMUNE
½ journée – semaine	27,00 €	
1 jour – semaine	54,00 €	
Forfait week-end*	109,00 €	
CAUTION Ménage	200,00 €	
CAUTION Dégradation	200,00 €	
Associations	COMMUNE	
½ journée – semaine	Gratuit	
1 jour – semaine		
Forfait week-end*		
CAUTION Ménage	200,00 €	
CAUTION Dégradation	200,00 €	

## MILLE CLUB

Privé	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	Salle Cuisine		Salle Cuisine	
½ journée – semaine	60,00 €	21,00 €	90,00 €	21,00 €
1 jour – semaine	120,00 €	41,00 €	180,00 €	41,00 €
Forfait week-end*	156,00 €	41,00 €	228,00 €	41,00 €
CAUTION Ménage	200,00 €		200,00 €	
CAUTION Dégradation	1 000,00 €		1 000,00 €	

Associations	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	Salle Cuisine		Salle cuisine	
½ journée – semaine	Gratuit		90,00 €	21,00 €
1 jour – semaine			180,00 €	41,00 €
Forfait week-end*			228,00 €	41,00 €
CAUTION Ménage	200,00 €		200,00 €	
CAUTION Dégradation	1 000,00 €		1 000,00 €	

\* forfait week-end : du vendredi 14h au lundi 9h

## TIVOLI ou CHAPITEAU

Location uniquement aux associations de la Commune pour un tarif à la journée de 80 € et une caution de 3000 €.

Accusé de réception en préfecture  
 979 17993089 2024-12-06 DE  
 Date de télétransmission : 12/12/2024  
 Date de réception préfecture : 12/12/2024

Des tables et des bancs sont prêtés gratuitement aux habitants de la commune sur réservation.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents**

- **APPROUVE** les tarifs de location des salles communales et le règlement intérieur annexés à la délibération applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025,
- **AUTORISE** les émissions de titres et encaissements par tous moyens de paiement agréés,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents et prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

La secrétaire de séance,  
Magalie BEAUFORT

Le Maire,  
Jean-Claude GUERIN

Accusé de réception en préfecture  
079-217902089-20241210-DEL2024-12-06-DE  
Date de télétransmission : 12/12/2024  
Date de réception préfecture : 12/12/2024